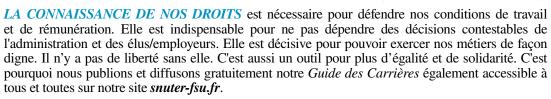


**Cher-e collègue,** le 6 décembre prochain nous élirons nos représentant.e.s à la Commission Administrative Paritaire de la Catégorie B. Nos emplois, nos salaires, nos carrières, nos services publics et notre protection sociale sont attaqués de toutes parts, ce scrutin est donc très important pour nous tous : pour défendre nos emplois, notre pouvoir d'achat, nos qualifications et notre modèle social.

# RITORIA

Voter FSU c'est choisir l'efficacité et l'indépendance: la FSU avec un «U» comme utile!



LES AGENT-E-S DE LA CATÉGORIE B SONT LES MAILLONS INDISPENSABLES AU BON FONCTIONNEMENT DES COLLECTIVITÉS. Leur position d'interface les amène à gérer et concilier les attentes formulées tant par les employeurs que par les agent-e-s. Confrontée-s en permanence à des injonctions contradictoires qu'ils tâchent de moduler dans leurs pratiques professionnelles, ils se situent bien souvent entre «le marteau et l'enclume».

Pour toutes ces raisons, la FSU se bat pour que ces collègues soient :

■ ■ ■ ► assuré-e-s du soutien explicite de leur hiérarchie;

■ ■ ■ ► mieux accompagné-e-s dans l'exercice de leurs fonctions;

■ ■ ■ davantage associé-e-s aux réflexions stratégiques;

■ ■ ▶respecté-e-s dans leur expertise professionnelle.

CE QUI EST PRIS N'EST PLUS A PRENDRE! Les mesures pour les agent.e.s de la catégorie B contenues dans le protocole d'accord «PPCR» (Parcours professionnels, carrières, rémunérations) sont mises en œuvre progressivement dans tous les secteurs de la Fonction publique.

LA FSU TERRITORIALE A OBTENU que chaque agent de catégorie B puisse bénéficier d'une revalorisation de sa carrière et de son traitement. Si nous avons dénoncé les insuffisances de certaines mesures, l'urgence que représentent l'amélioration du pouvoir d'achat et une meilleure reconnaissance des qualifications et du travail des agents reste notre priorité syndicale.

**PPCR** ce sont de nouvelles perspectives de carrière pour toutes et tous!

POUR VOUS DÉFENDRE

☑ Revalorisation de toutes les échelles de rémunération.

☑ La garantie d'une carrière sur au moins 2 grades.

Pour la FSU, cette orientation doit se traduire dans les faits pour tous les personnels! 2 grades, c'est un minimum, il faut obtenir des carrières linéaires pour toutes et tous.





Avec la FSU, je me bats pour de meilleures conditions d'avancement! Des perspectives améliorées pour toutes les carrières!

Avec la FSU, je me bats contre la sélection arbitraire des agents qui bloque l'accès aux grades supérieurs de mon cadre d'emplois.

### Après les élections de 2014, nous avons respecté nos engagements NOTRE SYNDICAT FSU EST INTERVENU POUR...

- Faire respecter nos compétences et notre expertise en matière d'organisation et d'encadrement des services.
- ✓ Exiger le versement de la N.B.I. y compris par voie judiciaire.
- ✓ Défendre et faire reconnaître nos qualifications.
- ✓ Revaloriser les métiers majoritairement féminins (même s'il reste encore beaucoup à faire!).
- ☑ Obtenir des formations qualifiantes et transformer les postes après réussite aux concours et examens pro.
- ☑ Exiger un ratio d'avancement de grade à 100% et des promotions internes facilitées en toute transparence.
- ✓ Défendre l'emploi public statutaire.
- Obtenir ou augmenter les régimes indemnitaires.
- Medonner les outils nécessaires et une charge de travail permettant un encadrement humanisé.
- Exiger une véritable politique de prévention des risques psycho-sociaux.

# ministrative Paritaire:

La CAP donne un avis pour tout ce qui concerne: la carrière (titularisation, notation, avancements de grade ou d'échelon, promotion, prolongation de stage, reclassement); les questions statutaires (détachement, disponibilité, refus de temps partiel, de formation); les sanctions disciplinaires.

### Votez FSU pour choisir des représentant-e-s de catégorie B:

- pui rejettent toute forme de clientélisme et qui défendent les agents dans la plus grande transparence;
- pqui militent pour un syndicalisme actif, d'action, qui fait des propositions, qui négocie et qui s'engage;
- pui s'impliquent dans un syndicat responsable, indépendant et proche de vos préoccupations.

### Vos élu-e-s FSU agissent pour:

- vous informer et garantir vos droits;
- faire respecter les règles statutaires et éviter les «passe-droits»;
- favoriser la transparence pour la promotion interne et l'avancement de grade;
- s'opposer à l'arbitraire de certains employeurs locaux :
- défendre les services publics territoriaux;
- la reconnaissance des métiers et des qualifications ;
- de meilleures conditions de travail;
- **que les avis unanimes de la CAP s'imposent aux employeurs territoriaux.**

ATTENTION ceci n'est pas un bulletin de vote FSU. Le vote se fait par liste entière, sans rayer de nom.

http://sducg13.hautetfort.com

Il faut cesser de considérer les personnels comme des variables d'ajustement des économies budgétaires. Ceux-ci doivent disposer des moyens nécessaires pour exercer leurs missions.

L'ambition d'un véritable service public local passe par l'attractivité de la FPT et le respect des agents de catégorie B. Leurs salaires ne sont pas à la hauteur des qualifications et des missions exercées. Cest pourquoi la FSU est pour:

☑ l'augmentation immédiate de 50 points d'indice pour tous;

**☑** un salaire minimum à 1800€;

☑ la revalorisation des grilles indiciaires de catégorie C;

☑ l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice;

**☑** le retrait du jour de carence;

☑ un véritable déroulement de carrière qui reconnaît les qualifications professionnelles;

☑ une formation continue garantie tout au long de la carrière;

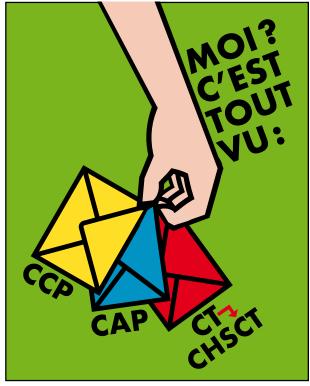
**☑** une nomination dès l'obtention de l'examen professionnel

ou la réussite au concours;

☑ l'avancement de grade facilité par des critères objectivés;

☑ une protection sociale de haut niveau avec la prise en charge de la protection sociale complémentaire santé et prévoyance par les employeurs.

## LE 6 DÉCEMBRE 2018





LA FSU TERRITORIALE du Conseil Départemental 13 Hôtel du Département

52 Av de St Just 13256 Marseille cédex 20 Bureaux A 2044 / 2043 / 2042 Tél : 04.13.31.19.60 ou 19.61 / 19.62 / 19.63 syndicat.fsu@departement13.fr